



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Le Grand Débat National est lancé

Dans ce contexte, il nous semble important de porter la parole de l'UNAFAM de la porter au plus près de chez vous, au plus près de vos élus.

Des débats publics auront peut-être lieu dans votre territoire. N'hésitez pas à y participer. Vous pouvez aussi être moteur et en susciter un avec vos partenaires locaux.

Il serait regrettable que nous ne nous emparions pas de cette opportunité pour faire entendre notre voix et soutenir ceux que nous accompagnons pour qu'ils puissent s'exprimer.

Nous avons retenu **5 grands thèmes** :

1) Accès aux soins dont l'organisation des services d'urgence.

Nous avons identifié de réelles inégalités territoriales. N'hésitez pas à les porter dans le débat.

A cette occasion en fonction de vos organisations locales, vous pouvez faire ressortir :

- L'absence de centre de crise
- Les délais d'attente pour un rendez-vous en CMP (adultes et enfants)
- Les urgences sans psychiatres et sans valence de pédopsychiatres
- Les contentions /isolement dès les urgences
- Après un passage aux urgences un renvoi à la maison sans même un RDV vers un CMP
- La non prise en compte de la douleur somatique aux urgences si la personne a des antécédents psychiatriques
- ...

2) Logement accompagné/ hébergement

Nous savons qu'un chez soi est très important pour nos proches.

30 % des personnes présentant des troubles psychiques vivent dans leurs familles ;

8% seulement ont accès aux accompagnements de type SAMSAH.

30 % des personnes à la rue ont des troubles psychiques.

Nous vous proposons de vous appuyer sur ces chiffres pour les porter dans le débat.

A compléter par :

- Nombre de résidences accueils dans votre département
- Nombre de places en SAMSAH/SAVS et délai d'attente
- Absence de PCH pour pouvoir se maintenir dans le logement.

3) Précarité

Toutes les personnes vivant avec une AAH peuvent être considérées comme précaire. Cette précarité pour les personnes en situation de handicap psychique est amplifiée par le fait que nombre d'entre eux n'étant pas reconnus avec un taux d'incapacité de 80% n'ont accès ni à la majoration pour une vie autonome ni au complément de ressources alors qu'ils n'arrivent pas à avoir accès à ou se maintenir dans l'emploi de par leurs troubles psychiques.

Ce dossier peut être porté :



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

- Dans le point stigmatisation du grand débat
- Dans l'équité territoriale puisque le taux d'incapacité attribué par la CDAPH est très variable d'une MDPH à une autre.

4) Citoyenneté

La citoyenneté se manifeste pour chacun par un ensemble de droits et de devoirs.

Dans le débat démocratie et citoyenneté, des questions importantes pour nous et nos proches sont soulevées dont : quel rôle pour les associations et quelle place pour les citoyens dans les décisions publiques ? quelle valorisation pour l'engagement citoyen dans les parcours de vie ? La lutte contre les discriminations ? Comment construire une société plus solidaire et plus tolérante ? et enfin il y a une question sur l'instauration des contreparties aux différentes allocations de solidarité.

Autant de sujets dans lesquels :

- Vous pouvez porter l'importance des associations pour la défense des intérêts communs des familles et des personnes vulnérables qu'elles accompagnent,
- Vous pouvez porter les valeurs des associations de familles telles que l'Unafam que vous trouverez dans le projet associatif : entraide, engagement, respect, partage, coopération.
- Vous pouvez porter l'importance de la pair-aidance pour les personnes en souffrance psychique

N'hésitez pas au travers de cas concrets à :

- Mettre en avant l'importance d'une lutte contre les discriminations,
- Mettre en avant la nécessité d'obtenir l'effectivité des droits pour les personnes vivant avec des troubles psychiques,
- Mettre en avant la solidarité nationale face aux personnes en situations de handicap. Attention à ne pas faire de l'AAH une allocation de solidarité demandant contrepartie.

5) Soutien aux aidants

75% des familles assurent l'accompagnement de leur proche au quotidien.

Une occasion de dire l'importance d'une association comme l'UNAFAM dans son rôle :

- D'entraide de soutien d'informations : Pas une famille n'est préparée à faire face à la maladie psychique d'un proche. Il faut former, informer pour que les familles gardent de l'espoir, prennent soin d'elles pour rester elles-mêmes en bonne santé.
- De formations des bénévoles qui vont accueillir d'autres familles (formation de pair aidants familles) porter la démocratie sanitaire dans les établissements de santé, les CDAPH des MDPH, les Conseils territoriaux de santé
- De défenses des intérêts communs et de la déstigmatisation : des citoyens bénévoles unafam sont présents à l'échelon local, régional ou national (HAS, CNSA, ...), en s'appuyant sur leurs savoirs expérimentiels ils sont les acteurs des diagnostics locaux et portent les attentes des citoyens.